## L'ANR PARIS VOUS PROPOSE UNE VISITE <u>GRATUITE</u> DU SENAT LE 21 JUIN 2025



## Le Sénat

Point de départ : 14H20 15 rue de Vaugirard 75006 Paris Métro : Ligne Station Odéon, Ligne 4 Station Saint Sulpice

**RER B: Station Luxembourg** 

Bus: 21, 24, 27, 82,84,89 Arrêt Luxembourg

Durée: 1h30

Difficulté du parcours : facile

Le Palais du Luxembourg est le siège de la seconde chambre du Parlement depuis 1799. Plus qu'un lieu de travail, il est aussi un joyau du patrimoine architectural et artistique.

Au fil du temps, cette seconde chambre a connu plusieurs appellations et formes : Conseil des Anciens, Sénat conservateur, Chambre des Pairs, Conseil de la République... Depuis la Constitution de 1958, elle est nommée "Sénat" et bénéficie de larges pouvoirs législatifs, de contrôle et de représentation des collectivités territoriales. Le Sénat, formé de 348 sénateurs élus pour six ans au suffrage universel indirect, est renouvelé par moitié tous les trois ans. En coopération avec l'Assemblée Nationale, il vote la loi, contrôle le Gouvernement et évalue les politiques publiques, assurant ainsi une place stable dans le système institutionnel de la Vème République malgré un bicamérisme inégalitaire.

Visite(s) choisie(s):

Date(s)

Mme, M: Mme, M:

Merci de préciser votre adresse courriel et téléphone portable pour vous joindre.

Adresse courriel : @ Téléphone :

ANR PARIS
13 rue des Immeubles Industriels
75011 Paris

Mail: anrparis@orange.fr

Contact : Daniel Geens tel : 06 40 48 71 56

ATTENTION: UN MAXIMUM DE 40 PERSONNES PAR VISITE.